



Conférence invitée

SOLEIL, UV ET SANTÉ AU TRAVAIL

Pierre CESARINI

Directeur délégué – Association
Sécurité Solaire – Centre collaborateur
de l'OMS

L'exposition importante aux rayonnements ultraviolets (UV) par les travailleurs exerçant à l'extérieur concerne environ 10 % de la population active. En Europe, on estime que 14,5 millions de travailleurs sont exposés pendant au moins 75 % de leur temps de travail.

L'EU-OSH (Agence européenne pour la sécurité et la Santé au travail) estime que le rayonnement solaire est le premier agent cancérigène au travail. En Allemagne, en Suisse, le cancer cutané de type épidermoïde est reconnu comme maladie professionnelle. Pourtant, en France, les risques sont régulièrement sous-estimés. Ni le cancer de la peau ni la cataracte ne sont, encore, reconnus en tant que maladie professionnelle. Avec le réchauffement climatique, les experts redoutent un amincissement de la couche d'ozone et de la couverture nuageuse augmentant ainsi les doses d'UV reçues au sol. Avec l'élévation des températures, une augmentation des surfaces corporelles exposées est également à redouter.

Cette communication a pour but de partager des connaissances aujourd'hui bien établies sur :

- ▶ Les caractéristiques, peu connues et souvent trompeuses du rayonnement UV solaire, le spectre d'action érythémateux et l'Indice de rayonnement UV universel, les facteurs de variation, la métrologie et la dosimétrie...
- ▶ Les effets des UV sur la santé, les bénéfiques, en particulier la synthèse de vitamine D, mais surtout les différents types de cancers cutanés, les coups de soleil, le vieillissement cutané ainsi que les risques oculaires (cataracte, DMLA (dégénérescence maculaire liée à l'âge))...
- ▶ L'efficacité relative des moyens de protection individuels (textiles, cosmétiques, optiques...) et collectifs (aménagement des horaires, ombrage...), leur évaluation, leur efficacité réelle, les difficultés de mises en œuvre en milieu professionnel.

Il s'agit aussi de porter à la connaissance des participants un certain nombre d'études et de rapports clé, publiés ou en cours, portant spécifiquement sur les expositions professionnelles :

- ▶ Connaissances et perceptions par les professionnels de santé au travail en 2024 (résultats enquête conduite par JM Wendling – DREETS Grand-Est).
- ▶ WHO/ILO Joint Estimates of the Work-related Burden of Disease & Injury: occupational exposure to solar ultraviolet radiation and the attributable burden of non-melanoma skin cancer 2023.
- ▶ Etude EXPOLUX : calcul des parts attribuables des cancers cutanés et dommages oculaires aux expositions professionnelles (Inserm-LEHA & Sécurité solaire).
- ▶ L'observatoire national des cancers cutanés d'origine professionnelle UV-induits initié par la DREETS et l'ORS Grand-Est.
- ▶ La reconnaissance du cutané en tant que maladie professionnelle, en Allemagne, Suisse, Belgique, Australie... et en France ?

Sera également abordée la question de l'évaluation des risques en milieu professionnel, les outils existants, les difficultés et biais, les projets d'applications...

Enfin, seront présentées et discutées des actions et pistes d'actions concrètes pour :

- ▶ La prévention primaire : revue d'actions réalisées avec des SPSTI, entreprises, collectivités, mutuelles, des publics ciblés (travailleurs et préventeurs des secteurs BTP, agriculture, mer voire, espaces verts, énergie, télécom, poste, sport, animation...) et des outils utilisés (interventions et formations in-situ, affiches et dépliantes, webinaires, caméra UV...)
- ▶ La prévention secondaire avec des exemples d'actions menées à Grenoble, en Suisse (SUVA) ainsi que les perspectives que permet d'envisager l'imagerie UV, l'IA, la télémédecine...